

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant nomination temporaire de Madame Diane
STAMPAERT en qualité de Directrice générale mandataire
(rang 16) de la Direction générale de la Fonction publique
et des Ressources humaines au sein du Ministère de la
Communauté française**

Extrait

A.Gt. 12-06-2025

M.B. 19-06-2025

Par arrêté daté du 12 juin 2025, le Gouvernement de la Communauté française a décidé ce qui suit :

Madame Diane STAMPAERT est nommée à titre temporaire en qualité de Directrice générale mandataire (rang 16) de la Direction générale de la Fonction publique et des Ressources humaines, au sein du Ministère de la Communauté française, jusqu'au 31 décembre de l'année au cours de laquelle est intervenue la prestation de serment des membres d'un nouveau Gouvernement faisant directement suite au renouvellement du Parlement, soit jusqu'au 31 décembre 2029 inclus.

Sa résidence administrative est fixée à Bruxelles.

Le présent arrêté entre en vigueur le 21 juin 2025.

Il est notifié aux candidats et une copie de l'arrêté est transmise à la Cour des Comptes pour information.

La Ministre de la Fonction publique est chargée de l'exécution du présent arrêté.